

**Rapport de la présidente du jury des concours externe et interne
d'accès à l'emploi de secrétaire des affaires étrangères-cadre général
au titre de l'exercice 2021**

I - Introduction

Je tiens, avant tout, à remercier tous les membres du jury pour le sérieux avec lequel ils ont conduit leur mission.

De même, je remercie chaleureusement les agents du bureau des concours qui ont permis que les épreuves se déroulent dans la plus grande sérénité malgré un contexte sanitaire difficile. Tous les membres du jury sont unanimes pour souligner la très bonne organisation du service tant dans la phase de préparation que dans celle du déroulement des épreuves. Les modalités d'organisation retenues pour adapter le format présentiel aux contraintes sanitaires se sont avérées satisfaisantes du point de vue du jury. Les conditions retenues ont allié le confort du présentiel tout en tenant compte des contraintes, pour le plus grand bénéfice du jury mais surtout des candidats.

Les locaux se sont révélés bien adaptés au contexte sanitaire et toutes les mesures ont pu être mises en œuvre pour le respect des gestes barrière (visière, espacement dans la salle, vitre écran devant les candidats notamment).

Le concours de secrétaire des Affaires étrangères-cadre général interne et externe s'est donc déroulé de façon satisfaisante et sans incident. Il a mobilisé 37 examinateurs, toutes matières confondues.

À l'écrit, les moyennes par épreuve obligatoire sont plus basses pour les candidats externes que pour les candidats internes, sauf en droit public et économie. Cela paraît compréhensible pour des candidats qui sont en fin d'études par rapport à des candidats déjà entrés dans la vie active. Le taux de notes éliminatoires en anglais est assez élevé en interne (31%) comme en externe (38%), de même qu'en allemand, en interne (55 %) comme en externe (50%), ce qui devrait amener les candidats à se préparer davantage.

Les moyennes générales aux épreuves d'admission sont sensiblement les mêmes que les trois années précédentes.

Le nombre de candidats masculins était supérieur tant chez les présents (54,5%) que chez les admissibles (65%).

Cependant, le ratio hommes/femmes a été partiellement respecté à l'admission par rapport aux admissibles (2 femmes admises sur 4 admissibles et 7 hommes sur 10 en interne - 4 femmes admises sur 9 admissibles et 7 hommes sur 13 en externe). Les candidates se sont révélées excellentes et sont en tête de liste des admis tant en interne qu'en externe.

La tranche d'âge la plus représentée reste celle des moins de 30 ans (plus de 60% des candidats).

II - Méthode et critères d'évaluation

De façon générale, le jury a essayé d'ouvrir l'éventail de notes (toutes matières confondues) pour désigner clairement les meilleurs éléments ou, au contraire, dissuader ceux qui n'avaient pas le niveau requis.

Les discussions au sein des jurys ont été toujours consensuelles et on relèvera que la note du jury d'entretien a été, de manière générale, en phase avec les notes des autres épreuves d'admission sauf exception.

Globalement, les différents jurys se sont attachés à maintenir un haut niveau d'exigence, en langues comme dans les matières générales. Au-delà des connaissances académiques, évidemment très importantes, ce sont surtout la capacité à mobiliser celles-ci au bénéfice de leurs fonctions, la flexibilité, l'adaptabilité et l'aptitude à exercer de nouvelles missions d'encadrement et de direction qui ont été jugées chez les candidats. La simplicité et l'aisance à s'exprimer ont été valorisées, de même que la franchise dans les propos.

Les candidats doivent garder à l'esprit que l'épreuve d'entretien est vue par le jury comme un véritable entretien d'embauche. Les membres du jury se posent systématiquement la question : « aimerais-je travailler avec cette personne soit dans mon équipe soit comme supérieur hiérarchique ? ». La rapide opérationnalité des candidats a été privilégiée pour les internes et leur connaissance des arcanes de l'administration valorisée.

S'agissant plus particulièrement du concours SAEG de cette année, le jury a relevé :

Candidats externes : Correspondant souvent aux parcours les plus classiques (sciences po, Paris ou province, Normale Sup), une grande majorité des candidats externes se présente au concours fort d'un cursus très internationalisé. L'expérience à l'étranger, de vie, de formation ou de travail, est fréquente. Elle est évidemment un atout pour l'entrée au ministère mais ne saurait suffire à elle seule, notamment en l'absence, observée chez une partie non négligeable des admissibles externes, de maîtrise de l'actualité internationale et de réflexion sur les grandes problématiques internationales qui intéressent notre diplomatie. Si le jury est sensible à la variété des parcours et attentif à sortir du confort des parcours stéréotypés, il ne pourra tolérer des lacunes trop criantes sur les données de base du système international (sanctions, opérations de maintien de la paix, fonctionnement du CSNU, etc.) et les enjeux les plus évidents de notre diplomatie à l'heure actuelle (PFUE, par exemple).

Candidats internes : Les candidatures internes se sont révélées de bonne qualité, déployant souvent une véritable capacité à mettre en valeur leur expérience, à faire la démonstration de leur connaissance et de leur intérêt pour notre ministère et à convaincre le jury de leur aptitude à devenir des SAE. Les meilleures candidatures y ajoutaient curiosité à l'égard de l'ensemble des métiers du ministère et attention marquée pour les principaux dossiers de politique étrangère. Les moins bonnes sont celles qui n'ont pas su convaincre de l'adéquation de leur projet professionnel avec les besoins du ministère ou du concours ou encore qui n'ont pas convaincu de leur goût pour la mobilité fonctionnelle et géographique qui est au cœur du métier de SAE.

II - Les épreuves écrites d'admissibilité

II. 1 - Composition sur l'évolution générale du monde contemporain

S'agissant de la culture générale, une minorité significative est complètement passée à côté de la dimension internationale du sujet, ce qui ne laisse pas d'étonner pour un concours du MEAE. Ce manque de perspective se retrouve également dans d'autres matières. Le niveau général est médiocre, avec des références culturelles parfois étonnantes (OSS 117, une chanson de Michel Berger...).

II. 2 - Questions internationales / Droit Public

II. 2. 1 - Questions internationales

La part des copies qui, *de facto*, ont été sanctionnées pour des raisons étrangères à la matière (absence de plan, orthographe difficilement compréhensible, résultat ne répondant pas à la question posée ou ignorant les consignes les plus rudimentaires de rédaction d'une copie) semble anormalement élevé.

Le choix d'un sujet exigeant un travail de problématisation préalable a dérouté une partie des candidats, discriminant de manière assez nette ceux capables de produire une réflexion autonome plus ou moins réussie de ceux qui ont encore trop tendance à reproduire le cours de manière stéréotypée.

A noter également une difficulté récurrente chez les candidats à trouver le ton juste pour parler de notre politique étrangère. A cet égard, s'il est parfois surprenant de retrouver chez certains candidats un discours sans filtre de dénigrement de nos politiques et de notre influence, il n'est pas moins préjudiciable à d'autres de se croire tenus à un exercice obligé de célébration de nos éléments de langage. Pour le jury, la bonne attitude ne saurait résider dans l'un ou l'autre de ces extrêmes, mais bien dans la démonstration de la capacité à présenter et manier les idées essentielles du débat international et faire preuve de discernement et de réflexion sur leur usage.

II. 2. 2 - Droit public

Globalement, les copies sont assez scolaires et les candidats ont du mal à mobiliser leurs connaissances, à analyser les documents produits et à replacer le sujet dans un contexte d'actualité. Les candidats, soit ne prennent en compte que le sujet, sans tenir compte des documents joints, soit paraphrasent les documents sans analyse du sujet. Les références à l'actualité sont extrêmement rares. Les candidats qui ont réussi à rassembler ces 3 éléments ont été valorisés. Une bonne partie des candidats a toutefois montré de bonnes connaissances en général et les mauvaises copies sont peu nombreuses sur la totalité des candidats. Les copies ont, en général, présenté une analyse du sujet problématisée.

II. 3 - Economie

Un grand nombre de copies révèlent une incompréhension de l'esprit de l'épreuve et procèdent à un simple résumé du document ou à une synthèse de dossier. Les attendus de l'épreuve sont pourtant très différents. Il s'agit de produire des réponses problématisées et articulées, fondées sur des théories économiques et justifiées par des chiffres ou études empiriques. Un grand nombre de copies présente des problèmes de méthodes, ne définissant pas les termes du sujet ou n'élaborant pas une réponse structurée avec un plan.

L'épreuve ne consiste pas non plus en un exercice d'évaluation de culture générale économique. Trop de copies ne sont pas capable de mentionner une seule théorie économique et un grand nombre d'entre elles a davantage trait à la conversation sur un sujet qu'à une argumentation précise et motivée.

Faute de connaissances, trop de copies ont artificiellement mobilisé l'actualité liée à la crise sanitaire pour répondre à des questions qui ne l'appelaient pas réellement, passant sous silence des enjeux nettement plus structurants. Une trop faible attention est portée au libellé des questions, ce qui conduit le plus souvent à des hors sujets pénalisants.

II. 4 - Gestion des entreprises (épreuve facultative)

Peu de copies proposaient une partie opérationnelle alors que la demande était clairement exprimée dans le sujet.

II. 5 - Langues

Anglais

En anglais, le niveau augmente chaque année mais les notes peuvent rester basses en raison, là encore, d'un niveau de français extrêmement faible dans la version ou d'incompréhensions surprenantes (confusion ONU/OTAN). Les candidats ont toutefois montré, dans l'ensemble, un niveau plutôt satisfaisant dans cette épreuve, avec quelques excellentes copies. La composition était en revanche d'un niveau globalement moyen avec quelques copies d'un niveau très médiocre, la grammaire, la syntaxe et le lexique n'étant pas au niveau.

Allemand

Ce concours a démontré une nouvelle fois le bon niveau général des candidats germanistes. Cette année, trois d'entre eux figuraient parmi les sept candidats déclarés admis au concours interne ; quatre candidats germanistes figuraient quant à eux parmi les douze candidats déclarés admis au concours externe.

Concernant l'épreuve de composition écrite, les erreurs fréquentes portaient sur la syntaxe, la conjugaison et les déclinaisons, ainsi que sur le choix du lexique. S'agissant de la traduction, nous avons pu relever de manière fréquente un vocabulaire approximatif, des non-sens, des erreurs de grammaire en français ainsi que des oublis de mots ou de phrases.

Italien

En italien, certains candidats considèrent qu'il suffit d'ajouter un o ou un a pour savoir écrire dans la langue et manifestent une méconnaissance totale de thématiques pourtant importantes pour cette sphère culturelle (ex : la Libye...).

Espagnol

Mêmes remarques que pour l'italien. Un certain nombre de candidats semblent être venus en touristes et ne même pas s'être informés de la nature des épreuves, pratiquant une langue parlée, contenant souvent des formulations franchement grossières ; la culture générale exprimée par les candidats est du niveau du collègue.

Portugais

Les copies de l'épreuve de portugais présentent un niveau d'ensemble honorable, avec une majorité de performances assez bonnes. Les essais sont généralement structurés et avancent un raisonnement défendable, même si souvent assez convenu. Les moins convaincants pèchent généralement par manque d'éléments précis sur l'actualité récente ou sur le contexte politique et économique. Les hispanismes et gallicismes sont fréquents ainsi qu'une gestion approximative des accents. Les traductions sont plus inégales sous l'effet des contresens.

III - Les épreuves orales d'admission

III. 1 - Entretien avec le jury

Cette épreuve vient en complément de celles relevant de l'évaluation des connaissances *stricto sensu*.

Elle s'attache à déterminer, au travers du parcours du candidat, la motivation qui l'inspire, son degré d'appropriation des principes directeurs de la carrière diplomatique, ses qualités relationnelles, appelées à s'exprimer dans des environnements culturels contrastés et/ou dans des contextes de crise ou de fragilités, sa capacité d'écoute et son potentiel de manager.

Les candidats ont été jugés sur leurs connaissances académiques mais surtout sur leur capacité à les mobiliser avec clarté et précision au bénéfice des questions posées sur des situations présentées. Le jury a valorisé les réponses reflétant un sens pratique et traduisant un raisonnement de qualité.

Le jury, a, de même, essayé d'apprécier la variété des parcours et des formations ainsi que l'expérience acquise à l'étranger (cursus universitaire mais aussi stages, activités caritatives ou associatives, précédentes expériences professionnelles en-dehors de l'administration, pratiques culturelles diversifiées). La carrière de diplomate étant particulièrement variée, les agents du MEAE peuvent être amenés, et doivent être prêts, à recevoir des affectations dans diverses parties du monde et dans des métiers très différents (en chancellerie politique, en service culturel, en consulat...). Il faut donc se préparer à une grande polyvalence et à une forte adaptabilité.

Certains candidats ne sont pas parvenus à convaincre de leur disponibilité à servir et à encadrer une équipe ou ont éprouvé des difficultés à se projeter dans un déroulement de carrière au MEAE.

Les fiches RAEP pour les internes sont bien faites et utiles, la grande majorité des candidats externes font un bon exposé de 10 mn sur un sujet tiré au sort. Ce sont donc souvent les questions sur la mise en situation qui ont permis de « révéler » la personnalité et les aptitudes des candidats. Le jury a bien eu conscience que la « mise en situation » est un exercice difficile pour les candidats externes, dont l'expérience professionnelle et, plus encore, la connaissance de l'administration, sont, dans la plupart des cas, limitées. On relèvera, à cet égard que les candidats externes les plus appréciés ont été ceux ayant effectué des séjours à l'étranger qui leur ont donné une ouverture d'esprit et une capacité de réaction et de jugement supérieures.

Le jury a souhaité donner un signe à un candidat interne particulièrement méritant en l'inscrivant sur la liste complémentaire. Les candidats doivent, en effet, garder à l'esprit qu'il s'agit d'un concours et non d'un examen. La valeur des candidats est ainsi appréciée au regard des autres candidats. Il s'agit bien d'un classement relatif et non pas seulement de l'appréciation de la valeur intrinsèque des candidats. Les appréciations des 5 membres du jury ont été largement convergentes.

III. 2 - Questions européennes

Les candidates et les candidats ont, de manière générale, montré des connaissances au mieux lacunaires, plus souvent insuffisantes. D'évidence, beaucoup semblaient considérer que les questions européennes n'étaient qu'une simple matière technique qui n'irriguait pas l'ensemble de la politique extérieure française. Pourtant, les questions européennes représentent un volet transversal qui se retrouve au cœur de toutes les politiques et tous les dossiers du Département : questions/négociations multilatérales, politique de développement, affaires stratégiques, relations transatlantiques, etc.

De ce fait, le jury a relevé les éléments suivants :

- les exposés ont été pour la plupart très insuffisants et superficiels, avec plan et problématique peu clairs, incohérences et manque de structure, absence d'efforts de synthèse et de mise en perspective ;
- les réponses aux questions, souvent incomplètes, traduisaient un réel manque de préparation, des lacunes de culture générale, un manque de repères historiques relatifs à la construction européenne et à l'histoire de l'Europe en général et de faibles connaissances des relations internationales ;
- peu de candidats ont répondu de manière claire ou articulée aux questions posées ou démontré une véritable capacité de réflexion ;
- les questions relatives à la politique étrangère et de sécurité commune (PESC) semblent encore plus mal connues que les questions plus techniques telles que la politique commerciale ou la politique environnementale de l'UE, alors qu'elles sont aujourd'hui fondamentales. Nombre de candidats ont fait preuve d'une certaine confusion tant s'agissant des axes d'action de l'UE dans le monde que des missions et opérations extérieures de l'UE. Le jury regrette aussi un certain manque de réflexion sur l'avenir de l'Union en tant qu'acteur international ainsi que sur son positionnement vis-à-vis des grandes puissances.

III. 3 - Langues

Anglais

À l'oral, il y a eu quelques excellents candidats dont la qualité d'expression est le reflet d'une expérience de longue durée à l'international. Les candidats ayant eu le plus de difficultés sont ceux qui n'ont pas eu l'occasion de pratiquer la langue de manière intensive. On ne saurait que trop conseiller aux candidats de s'immerger dans un contexte anglophone afin de se préparer au mieux.

Allemand

Lors des épreuves orales, certains candidats ont eu tendance à limiter leur argumentation, pour des raisons diverses (vocabulaire limité, hésitations). Des erreurs de grammaire et de syntaxe ont également été relevées. Néanmoins, les candidats admissibles ont démontré dans l'ensemble de bonnes, voire d'excellentes compétences linguistiques.

Espagnol

A l'oral, la plupart des élèves ont un niveau supérieur à celui exigé et une aisance certaine. Par contre, plusieurs candidats montrent une culture insuffisante sur la zone hispanophone (ignorent des faits historiques ou culturels importants). Les candidats sont souvent excessivement « formatés » et, tout en étant très brillants, manquent parfois d'originalité. Enfin, un nombre restreint de candidats ont fait allusion à leur intérêt pour le secteur public.

Italien

Les candidats avaient dans l'ensemble une maîtrise suffisante de la langue pour comprendre un texte et en restituer l'essentiel malgré quelques contresens partiels parfois. Aucun candidat ne s'est détaché par une maîtrise parfaite de la langue. Certains candidats avaient une expression et une compréhension orale limitées mais suffisantes pour éviter une note éliminatoire. Dans l'ensemble, les candidats avaient une connaissance limitée de l'histoire et de l'actualité du pays.

Portugais

Les enjeux d'une épreuve en langue obligatoire ou langue facultative ne sont pas les mêmes. Il faut savoir prendre ses distances avec le texte proposé et développer son argumentation avec un niveau linguistique raisonnable. Un bon niveau d'information actualisée sur le monde lusophone est toujours un avantage.

Arabe, chinois, turc

Il n'y avait qu'un seul candidat pour chacune de ces langues dans leur forme facultative, aucun commentaire ne sera apporté afin d'assurer le respect de la confidentialité.

Russe

Les deux candidats ont démontré un niveau de russe certes moyen mais suffisamment solide pour constituer une base pour un perfectionnement ultérieur.

Conclusions et recommandations

Tous les correcteurs ont souhaité souligner un niveau de français catastrophique chez les candidats, dans toutes les matières, sans exception, même dans des copies de qualité : peu ou pas d'accents, pas de majuscules, accords des verbes et des participes passés incertains, utilisation erratique des possessifs, orthographe plus qu'hésitante (exemple : 75% des candidats ont écrit « avoir tord » dans la traduction de l'anglais vers le français).

Pour les candidats externes, le jury s'est parfois interrogé sur la maturité du projet professionnel de candidats qui attestaient d'évidentes qualités intellectuelles et d'un bagage académique et professionnel pertinent, sans convaincre de leur affinité avec les affaires étrangères ou le ministère qui en a la charge.

Comme pour certains externes, le jury ne peut qu'inviter les candidats à mûrir et articuler leur projet, en gardant en tête que l'épreuve d'entretien avec le jury dans un concours aussi sélectif donnera un avantage décisif non pas aux candidats qui fournissent au jury les réponses qu'il attend, mais à ceux qui le convainquent de l'aptitude à s'engager dans une carrière exigeant analyse et raisonnement, mais aussi souplesse, réactivité, dévouement, discernement, capacité de jugement, conviction, bienveillance et loyauté.

Les futurs candidats doivent absolument préparer leur concours pour le MEAE dans toutes ses spécificités. Ils doivent convaincre les membres du jury, toutes matières confondues, de leur appétence non seulement pour les questions internationales mais aussi et surtout pour la carrière au MEAE avec ses contraintes.



La Présidente du jury,

Breuzé
Corinne BREUZE

IV - Données statistiques d'ensemble

- Rappel du nombre de postes offerts :

CONCOURS INTERNE	CONCOURS EXTERNE
6	12

➤ *Présence et désistements*

	NOMBRE DE CANDIDATS ADMISSIBLES	NOMBRE DE DESISTEMENTS	NOMBRE DE REFUS STATUTAIRES	NOMBRE DE CANDIDATS PRESENTS
INTERNES	15	1*	0	14
EXTERNES	26	3*	0	23

* Admis à l'ENA.

➤ *Répartition des candidats par sexe et provenance¹*

	INTERNES	EXTERNES	TOTAL	TAUX
CENTRALE/FRANCE	11	22	33	89 %
POSTE/ETRANGER	3	1	4	11 %

	INTERNES	EXTERNES	TOTAL	TAUX
HOMMES	10	14	24	65 %
FEMMES	4	9	13	35 %
TOTAL	14	23	37	100 %

➤ *Répartition des candidats par tranches d'âge*

	INTERNES	EXTERNES	TOTAL	TAUX
MOINS DE 30 ANS	3	20	23	62 %
DE 30 A 39 ANS	7	3	10	27 %

¹ Selon les informations fournies par les candidats lors de leur inscription

DE 40 A 49 ANS	4	0	4	11 %
50 ANS ET +	0	0	0	0 %

➤ **Moyenne par épreuve obligatoire (/20)**

	INTERNES		EXTERNES	
	NB DE CANDIDATS	MOYENNE	NB DE CANDIDATS	MOYENNE
ENTRETIEN AVEC LE JURY	14	12,36	23	10,35
QUESTIONS SUR L'UNION EUROPEENNE	14	9,86	23	11,70
ANGLAIS	14	15,46	23	15,17
ALLEMAND	6	14,08	7	14,79
ESPAGNOL	6	13,08	10	14,90
ITALIEN	2	12	5	13,40
PORTUGAIS			1	14,50

➤ **Moyenne par langue facultative (/20)**

	INTERNES		EXTERNES	
	NB DE CANDIDATS	MOYENNE	NB DE CANDIDATS	MOYENNE
ARABE LITTERAL			1	11
CHINOIS (MANDARIN)			1	14
ESPAGNOL	1	12	1	11
TURC	1	14		
PERSAN			2	14,25
PORTUGAIS	1	7,5	2	12
RUSSE	2	11		

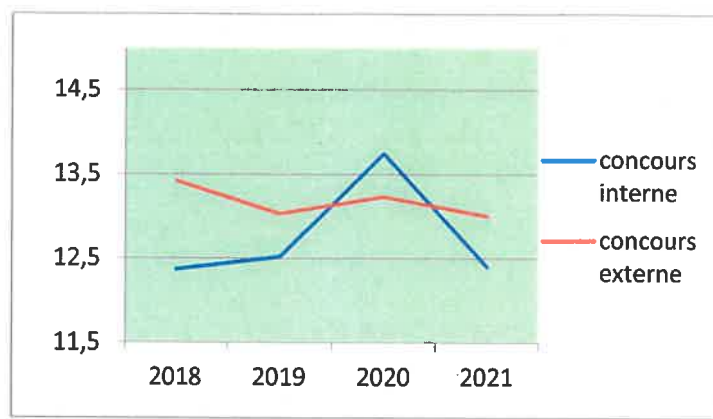
➤ **Nombre et taux de notes éliminatoires**

	INTERNES			EXTERNES		
	CANDIDATS PRESENTS	NB DE NOTES ELIMINATOIRES	TAUX	CANDIDATS PRESENTS	NB DE NOTES ELIMINATOIRES	TAUX
ANGLAIS	14	0	0	23	0	0

ALLEMAND	6	0	0	7	0	0
ESPAGNOL	6	0	0	10	0	0
ITALIEN	2	0	0	5	0	0
PORTUGAIS				1	0	0

➤ **Evolution des moyennes générales aux épreuves obligatoires d'admission (/20)**

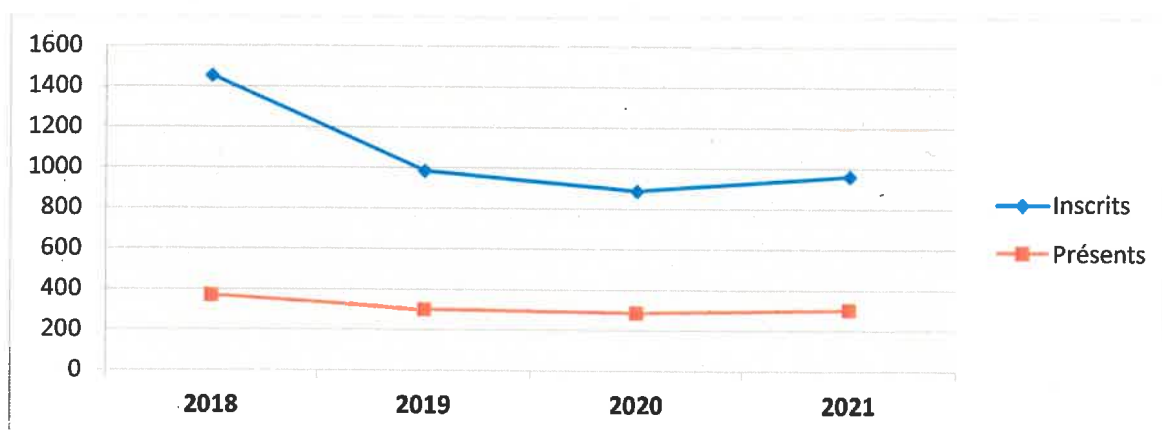
	INTERNES	EXTERNES
2018	12,37	13,42
2019	12,52	13,03
2020	13,74	13,23
2021	12,40	13



ÉLÉMENTS STATISTIQUES

➤ **Evolution des inscriptions et des taux de présence sur la période 2018-2021**

	2018		2019		2020		2021	
	Internes	Externes	Internes	Externes	Internes	Externes	Internes	Externes
POSTES OFFERTS	2	3	2	3	6	12	6	12
INSCRITS	231	1224	204	785	205	683	197	764
PRESENTS	85	284	69	230	75	211	67	234
TAUX DE PRESENCE	36,8 %	23,2 %	33,8 %	29,3 %	36,6 %	30,9 %	34 %	30,6 %



➤ **Répartition des candidats présents au titre de l'année 2021 par sexe et provenance²**

	INTERNES	EXTERNES	TOTAL	TAUX
HOMMES	33	131	164	54,5 %
FEMMES	34	103	137	45,5 %

	INTERNES	EXTERNES	TOTAL	TAUX
CENTRALE/FRANCE	54	224	278	92,4 %
POSTE/ETRANGER	13	10	23	7,6 %

➤ **Répartition des candidats présents pour la session 2021 par tranches d'âge**

	EXTERNES	INTERNES	TOTAL	REPARTITION PAR AGE
MOINS DE 30 ANS	189	11	200	66,4 %
DE 30 A 39 ANS	36	36	72	23,9 %
DE 40 A 50 ANS	6	16	22	7,3 %
PLUS DE 50 ANS	3	4	7	2,3 %

➤ **Répartition des candidats présents pour la session 2021 par option obligatoire**

	INTERNES		EXTERNES	
	NB	TAUX	NB	TAUX
QUESTIONS INTERNATIONALES	66	98,5 %	174	74,4 %
DROIT PUBLIC	1	1,5 %	60	25,6 %

² Pour les rubriques « France » ou « étranger », selon informations fournies par le candidat lors de son inscription

➤ **Répartition des candidats présents par choix de 2^e langue étrangère**

	INTERNES		EXTERNES	
	NBRE	TAUX	NBRE	TAUX
ALLEMAND	20	29,9 %	60	25,6 %
ESPAGNOL	30	44,8 %	143	61,1 %
ITALIEN	12	17,9 %	24	10,3 %
PORTUGAIS	5	7,5 %	7	3 %

➤ **Moyennes générales par épreuve (/20)**

	EXTERNES	INTERNES
CULTURE GENERALE	6,28	7,05
QUESTIONS INTERNATIONALES	8,95	10,73
DROIT PUBLIC	10,43	2
ECONOMIE	7,83	7,61
ANGLAIS	10,67	10,82
ALLEMAND	8,69	8,51
ESPAGNOL	9,55	10,95
ITALIEN	10,66	8,88
PORTUGAIS	11,54	13,90
GESTION DES ENTREPRISES	11,03	

➤ **Nombre et taux de notes éliminatoires par matière**

	EXTERNES		INTERNES	
	NB DE NOTES ELIMINATOIRES	%	NB DE NOTES ELIMINATOIRES	%
ANGLAIS	89	38,03 %	21	31,34 %
ALLEMAND	30	50 %	11	55 %
ESPAGNOL	62	43,36 %	9	30 %
ITALIEN	9	37,5 %	5	41,67 %
PORTUGAIS	2	28,57 %	0	0 %

➤ **Evolution des moyennes générales aux épreuves écrites d'admissibilité (sur 20)**

	CONCOURS	CONCOURS
	EXTERNE	INTERNE
2018	8,32	9,38
2019	9,50	9,27
2020	9,25	9,13
2021	8,47	8,92

